

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISSENT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

| | |
|--|--------|
| Abonnement au Journal semi-hebdomadaire (sans frais de port) | 12 00 |
| Abonnement à l'Album mensuel, Littéraire et Musical, par livraisons de 32 pages | 12 00 |
| Aux deux publications réunies | 24 00 |
| Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix de ce-dessus. | 12 00 |
| PRIX DES ANNONCES. | |
| Étalages et au-dessous, première insertion | 25 cts |
| Diagonales et au-dessous, première insertion | 20 cts |
| Autres lignes | 15 cts |
| Au-dessus par ligne | 10 cts |
| Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.) | |

LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 27 AVRIL, 1847.



NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

Le steamer le Cambria, parti de Liverpool le 4 avril, est arrivé à Boston mercredi matin, et la malle anglaise est arrivée à cette ville seulement hier soir à neuf heures; la cause de ce retard est l'état affreux des chemins. Les nouvelles les plus importantes concernent le prix des subsistances; la rareté ayant amené une importation immense; les marchés se sont trouvés inondés; le blé d'Inde est tombé à 2 1/2 le quarter, le blé de 7s à 8s, et la fleur en proportion. Une légère réaction eut lieu avant le départ du steamer. Le blé Canadien est coté à 10s 6d à 11s; le blanc, à 11s à 11s 3/4, les pois à 56s à 60s; la fleur fine, 37s à 38s, inférieure 33s à 34s. Les œufs sont inactifs, potasse 31s 6d à 32s; perles 29s.

Le Parlement Impérial est principalement occupé d'une loi pour les pauvres d'Irlande; la mesure est passée à sa seconde lecture dans la Chambre des Communes, on la considère assurée là, mais on ne sait quel sort elle aura dans la Chambre des Lords.

Mercredi le 24 mars a été observé par toute l'Angleterre comme un jour d'abstinence et de jeûne. Toutes les affaires furent suspendues, les boutiques fermées, et les églises ouvertes.

Les lois de navigation occupent l'attention générale en Angleterre; un comité spécial a été nommé par les Communes pour faire rapport. Il est bruit qu'il n'y a qu'un petit nombre de propriétaires de vaisseaux qui sont en faveur de ces lois, mais que la masse d'entre eux regarde avec indifférence l'abrogation de ces lois; car ils croient pouvoir soutenir avec succès la concurrence avec le monde entier, et que tous les autres pouvoirs maritimes devront suivre le même exemple.

L'état de l'Espagne est précaire. Il est bien vrai que la jeune Reine et son époux sont en antagonisme conjugal et domestique; on dit que la reine s'est éprise d'un jeune général du nom de Serrano. Elle n'est pas bien avec ses ministres; on craint une nouvelle révolution soulevée, dit-on, par le fils de Don Carlos. La reine Christine a pris refuge en France.

En France la disette des subsistances et la rareté de l'argent se font sentir vivement.

L'empereur de Russie vient de trer Louis Philippe et la banque de France de leurs difficultés par un prêt de deux millions sterling en espèces. C'est là une transaction importante, quand on considère l'état actuel de l'Europe. La Russie est mécontente de la Prusse, qui vient d'octroyer l'ombre d'une constitution à son peuple; l'Autriche tremble à la pensée que l'Italie possède un pape réformateur; la France a les yeux sur l'Espagne et l'Angleterre les yeux partout.

La guerre civile continue en Portugal, sans résultat.

La demande pour les bois a augmenté depuis quelque temps dans les marchés anglais. Le pin de Québec est coté 15 1/2 d. à 16 d. à Liverpool; pas de ventes de pin rouge et de douelles. Le chêne de Québec 2s. 7 1/2 d.

O'Connell est mieux; il a passé quelques jours à Paris. Durant son séjour dans cette capitale, il a reçu des milliers de visiteurs; sa porte était assiégée; on lui a témoigné la plus grande attention, les plus grands personnages s'empressaient d'aller saluer l'illustre malade, O'Connell a quitté Paris pour l'Italie.

Madlle Mars, la célèbre actrice française, est décédée à Paris le 20 mars, à l'âge de 69 ans. Elle a joué au Théâtre Français pendant 50 ans.

M. le duc Armand de Polignac, le général Drouot et M. Benjamin Delessert sont morts.

Durant l'année 1846, on a ramassé dans les rues de Copenhague 605 personnes en état d'ivresse, dont plus d'un quart du sexe féminin.

ANGLETERRE.

A la fin de la séance du 15 la chambre a repris la discussion du bill du secours en faveur des pauvres d'Irlande. Nous reproduisons d'après le *Morning Herald* le débat qui s'est élevé. Il montre clairement l'impuissance du système aristocratique à faire vivre désormais le peuple de la Grande Bretagne:

M. J. O'Connell soutient le bill, tout en déclarant que le noble lord J. Russell eût pu choisir un moment plus propice pour présenter une loi des pauvres permanente pour l'Irlande. L'honorable membre croit que le gouvernement ferait bien d'adopter des mesures pour forcer les propriétaires fonciers à résider sur leurs terres ou à payer des taxes additionnelles.

M. Labouchère fait remarquer que la chambre est appelée à se prononcer sur le principe, que les pauvres d'Irlande doivent être soutenus par la propriété et le sol de l'Irlande. En consacrant ce principe on stimulera les propriétaires irlandais qui feront plus d'efforts et dont les efforts seront avantageux au pays.

M. V. S. O'Brien. La mortalité a été grande en Irlande. Elle eût été beaucoup moindre si l'Irlande avait eu une législation intérieure et nationale. L'honorable membre critique toutes les mesures adoptées par le ministère depuis son entrée à la direction des affaires.

M. Robuck. Aujourd'hui la propriété en Angleterre assiste sept cent mille personnes nécessaires. Il est juste et raisonnable que la propriété en Irlande soit grevée aussi de la charge de l'entretien de ses pauvres. Mais, objecte l'honorable membre, les 86,000 livres sterling payées par l'écliquier anglais, c'est une proportion de 2 chelings par livre que supportent les propriétaires fonciers de l'Irlande.

M. Smith O'Brien. Nous les paierons.

M. Robuck. Certainement vous les paieriez; cependant vous êtes tous à bas. (On rit.)

M. Smith O'Brien. Non pas! le pays n'est pas à bas.

M. Robuck. D'accord, le pays n'est pas à bas, mais les propriétaires fonciers, à ce qu'il paraît, sont à bas. (On rit.)

M. Smith O'Brien. Non, non!

M. Robuck. Alors si vous n'êtes pas à bas, pourquoi ne payez-vous pas? (On rit.) De deux choses l'une: si vous êtes ruinés comme vous le dites, vous n'êtes pas propriétaires, et si vous n'êtes pas ruinés, vous devez payer. (On rit.) Mais il est plus commode de s'adresser à l'Angleterre pour qu'elle paie: le malheur est que l'Angleterre a bien assez à payer, et si l'on consultait chacun en ce pays, on vous répondrait que la justice, d'accord avec la raison, demande que l'Irlande paie les pauvres Irlandais.

Lord John Russell.—J'ai reçu une lettre de lord Montague qui m'annonce que les propriétaires fonciers d'Irlande devaient contribuer, autant qu'il sera nécessaire, à l'entretien des pauvres dans les ateliers des pauvres et à l'extension de ces ateliers. Un des membres de la députation irlandaise, que j'ai eu l'honneur de recevoir, s'est exprimé dans ce sens.

La chambre se forme en comité *pro forma*. Le bill passera de nouveau au comité vendredi prochain. Lord John Russell exprime l'espoir que la discussion ne se renouvellera pas.

—Le bill sur les pauvres d'Irlande, voté par les communes à une très grande majorité, place les propriétaires de ce royaume dans une situation à peu près désespérée, à laquelle ils n'échapperont qu'en obtenant la réforme du système de la propriété foncière.

—Le blé a éprouvé au dernier marché une baisse de 2 chelings par quarter; l'orge et la farine ont suivi un mouvement de baisse parallèle. Lord Russell a annoncé à la chambre des communes (séance du 22) que des quantités considérables de denrées alimentaires étaient arrivées en Irlande. On espère le relâchement, sinon la fin de la crise. Le *Globe* attribue l'abaissement des prix à l'absence de demandes pour la France. Il est évident, en effet que la spéculation ne peut continuer son jeu sans en devenir dupe, la saison ne s'opposant plus à l'arrivée de quantités énormes de blés achetés en Orient et en Amérique. Lord Russell a démenti officiellement le bruit que la Russie avait défendu l'exportation des céréales.

—Nous voyons par les journaux anglais du 20, que la nouvelle de l'arrangement conclu entre la banque de France et l'empereur de Russie a imprimé aux fonds publics une hausse qui s'est bientôt ralentie, mais qui pourtant a été en définitive d'un demi pour cent.

Le *Times* examine l'arrangement au point de vue politique dans son article éditorial; puis, il le réexamine au point de vue financier dans son article *Cité*. Ce qui ressort clairement de ces deux articles, c'est que l'Angleterre trouve tout naturel de s'allier aux puissances absolutistes, quand son intérêt le lui conseille, mais qu'elle n'entend pas que la France use de la même faculté.

L'IRLANDE ET L'ÉMIGRATION.—Dans la séance du 15 mars, lord Stanley a présenté une pétition en faveur d'un système vaste et général d'émigration en Amérique. Le noble lord a dit: "On doit encourager les localités et les

propriétaires qui veulent se débarrasser d'une population surabondante." Lord Ashburton a parlé dans le même sens. A ce sujet, nous rappellerons qu'une société d'économistes a déclaré que pour que l'émigration obtint un résultat décisif, il faudrait qu'elle enlevât deux millions d'individus, ce qui entraînerait une dépense de deux milliards. Telle qu'elle est possible de la pratiquer, l'émigration n'est donc qu'un palliatif. Les Anglais ne sortiront de la situation où les a jetés le régime féodal de la propriété foncière, qu'en adoptant le principe démocratique de la division de la propriété.

—En Angleterre, quand la récolte manque, c'est la majorité de la population qu'il faut pourvoir. La petite culture donne des produits moins beaux que la grande culture, mais ces produits sont plus variés; elle fait moins bien vivre les agriculteurs, mais elle les fait vivre plus sûrement. Si le sol de l'Irlande appartenait à un million de propriétaires, au lieu d'être le monopole de quelques familles, jamais la pomme de terre ne fût devenue l'unique aliment du peuple et n'eût par sa maladie causé plus de ravages que la peste du quatorzième siècle. C'est le système féodal qu'il faut faire disparaître à tout prix; c'est lui qui rend le peuple britannique misérable au milieu d'une richesse presque fabuleuse, et réellement serf au sein de toutes les libertés nominales. La liberté qui n'a pas pour base l'égalité n'est qu'un mensonge au moyen duquel le fort exploite le faible, l'aristocrate la nation.

—A Hull, en Angleterre, il s'est formé une société pour proscrire l'usage des corsets et des baleines de la toilette des femmes. Cette société, qui a pris pour titre *Anti-stay and-corset Society*, est placée sous la direction du révérend M. Dobbin; elle prétend que l'usage des corsets est une des causes principales des maladies de poitrine dont souffrent tant de jeunes personnes, et veut agir principalement sur les mères de famille, pour préserver leurs filles de ces funestes conséquences.

RUSSIE.—La *Gazette Universelle* de Prusse nous apporte des nouvelles de Saint-Petersbourg jusqu'au 4 mars. L'armée russe avait remporté divers avantages dans le Caucase sans que cependant il y eût eu aucun engagement décisif. De leur côté, les Circassiens ont exterminé presque entièrement la tribu des Achenes alliée de la Russie. Les Achenes se trouvaient à Casaban lorsque les Circassiens ont fondu sur eux et passé au fil de l'épée cinq mille hommes, femmes et enfants.

L'empereur a, dit-on, l'intention d'ériger la Pologne en vice-royauté sous le gouvernement du grand duc Michel. On assure aussi qu'il a mis la Suède et la Turquie en demeure de formuler d'une manière explicite leur manière de voir au sujet de l'annexion de Cracovie.

Des scènes de meurtre et de pillage, qui rappellent celles de la Gallicie, ont eu lieu dans le gouvernement de Mohileff, dans la Russie Blanche. L'occasion de ces désordres a été un banquet donné par les officiers d'un régiment russe et dans lequel furent portés des toasts hostiles au gouvernement et même à la personne impériale. Les paysans se sont aussitôt soulevés aux cris de "vive l'empereur!" et se sont mis à parcourir les campagnes en pillant les châteaux, et tuant les propriétaires ainsi que ceux qui refusaient de les imiter. On prétend que, malgré les mesures prises par le gouvernement pour mettre un terme à ces violences, il en a lui-même été le premier instigateur.

ITALIE.—La popularité de Pie IX s'accroît en raison des obstacles que lui suscite l'Autriche. Tout récemment, un prêtre qui a osé, à Pesaro, attaquer le pape dans un sermon, aurait été malmené par ses paroissiens si le cardinal Ferreri ne fût accouru pour le tirer de leurs mains. Si Pie IX persévère, et surtout n'oublie pas qu'il est prince en même temps que pape, il sera bientôt moralement le roi de l'Italie.

M. LAMENNAIS ET LE ST-SIÈGE.—"Le différend qui s'était élevé entre le saint-siège et l'abbé de Lamennais doit prochainement s'arranger. M. de Lamennais a déjà fait auprès du pape les démarches nécessaires à cet effet. Le monde sera certes bien étonné de cette affaire qui a été tenue secrète jusqu'à ce jour."

(Moniteur parisien.)

—Nous lisons dans le *Siècle*: "Le bruit d'une intervention autrichienne en Toscane est plus accrédité qu'auparavant; seulement on assure que l'intervention aura lieu par mer: Deux mille Autrichiens seront transportés à Pile d'Elbe qui appartient au duc de d'ou l'on pourra les faire venir au premier besoin sur le continent. Notre correspondant pose ici cette question: "La France et la Sardaigne ne s'opposent-elles pas à cette occupation?" Nous croyons pouvoir répondre que M. Guizot ne fera rien ou fera un discours. En attendant, les esprits sont inquiets, agités, en Piémont, en Toscane et dans les Etats romains; on craint que, livré à ses propres forces, Pie IX ne puisse plus longtemps résister à l'Autriche.

—On lit dans le *Touloonnaise*:

"M. le vice-amiral prince de Joinville est toujours en rade sur le vaisseau à trois ponts le

Souverain; il a reçu la visite des principales autorités. Demain S. A. R. doit donner un grand dîner à bord du *Souverain* auquel assistera, dit-on, le prince Henrique. Toutes nos autorités maritimes et militaires, M. le sous-préfet et M. le maire de Toulon, qui avaient assisté au dîner donné par le prince Henrique, sont également invités.

Les vaisseaux le *Souverain*, l'*Océan*, l'*Inflexible*, et le *Jupiter* sont prêts à partir.

On dit maintenant que M. le prince de Joinville est sur le point de se rendre en Italie avec un bâtiment à vapeur."

Le prince de Capoue s'est réconcilié avec le roi de Naples son frère. Le mariage du prince avec miss Pénélope Smith est reconnu, mais comme mariage morganatique; cette dame portera le titre de duchesse de Mascali et sera reçue à la cour ses enfants obtiendront des titres et des dots, mais ils sont exclus du droit d'héritier de la couronne. Sous ce rapport, le roi n'a voulu entendre aucune composition.

L'arrangement entre la banque de France et l'empereur de Russie est toujours le sujet qui préoccupe les journaux anglais.

Le *Globe* annonce que le prince Napoléon, fils de Jérôme, ex-roi de Westphalie, n'a pas obtenu du gouvernement français l'autorisation de venir passer quelques jours à Paris.

Le foreign-office a donné l'ordre à l'amiral Parker de réclamer les navires anglais saisis par le gouvernement de la reine dona Maria sans prétexte qu'ils cherchaient à violer le blocus d'Oporto.

—On lit dans le *Courrier de Marseille* du 20 mars:

"Nous pouvons assurer que la lutte qui a existé pendant si longtemps entre les routes de Marseille et de Trieste, pour le passage de la malle de l'Inde, est enfin terminée. Le gouvernement anglais a donné l'ordre au bateau *l'Ardent*, qui avait été mis à la disposition de M. Waghorn pour ses divers essais, de rentrer à Malte, où il est arrivé le 15. Le gouvernement anglais a définitivement adopté la ligne de Marseille."

—On écrit de Darmstadt (grand-duché de Hesse-Darmstadt), le 16 mars:

"Tous les habitants du bourg d'Egelsbach, situé à deux heures de Darmstadt, au nombre d'environ quatorze cents, y compris le bourgmestre, les échevins, le syndic, le juge de paix, etc., viennent d'adresser au gouvernement une demande afin d'être autorisés à émigrer en Amérique."

—Le différend entre la Grèce et la Turquie n'était pas encore, le 7 mars, en voie d'arrangement. La Porte exigeait toujours que M. Musurus retournât à Athènes comme ambassadeur et y reçût des excuses. Mais l'Autriche, comprenant qu'une telle exigence pourrait amener, non pas comme l'espère la Grande-Bretagne, le remplacement de M. Coletti par M. Maurocordato, mais une guerre qui se compliquant de passions religieuses, enlèverait à la Turquie ses plus belles provinces, M. de Sturmer a reçu l'ordre d'agir sur le divan dans le sens de la conciliation. On est donc à la recherche d'un terme moyen.

Les principales difficultés viendront certainement du côté de la Grèce qui, sachant qu'elle ne peut périr, appuyée comme elle l'est par les sympathies de toutes l'Europe, désire la guerre pour agrandir les étroites frontières qui lui ont été imposées en 1827 par le ministre Canning; l'Angleterre ne semble pas avoir engagé cette affaire avec son habileté accoutumée.

—Le gouvernement turc va faire exécuter de grands travaux hydrauliques pour rendre navigable le fleuve de Méridz, qui se jette dans le golfe d'Enos, auprès de la ville de ce nom, située dans la Turquie d'Europe. Des opérations considérables seront entreprises également pour améliorer le port d'Enos.

Dans le but de donner à ces travaux une direction et une exécution aussi habile que prompte, le gouvernement ottoman a demandé au ministre des affaires étrangères de France qu'il voulût bien autoriser un ingénieur français à se rendre sur les lieux pour diriger les opérations.

—M. Benjamin Delessert a lu, on le sait déjà, aux bureaux de bienfaisance de Paris, 12,000 fr. comme représentant les frais qu'aurait pu coûter ses funérailles, faites avec une simplicité si noble. Indépendamment de ces 12,000 fr. M. Delessert a légué à chaque bureau 3,000 fr., ce qui fait 36,000 fr. Une libéralité bien plus considérable encore prouve tout le prix qu'attachait le respectable testateur à donner aux classes ouvrières, par l'attrait d'un premier avoir, des habitudes économes: il lègue donc 150,000 fr., à la caisse d'épargne, à la charge par elle de donner chaque année, pendant trois ans, des livrets de 50 francs à mille ouvriers. Une condition sera pourtant imposée à chacun de ces ouvriers donateurs; c'est qu'ils ne pourront se défaire de ces livrets avant deux années révolues.

—Un artiste auquel ses productions, marquées au coin de l'esprit, de l'originalité et du bon sens, avaient mérité une juste popularité, Grand-

ville, vient de mourir à l'âge de quarante-trois ans, après une courte maladie.

—On écrit d'Espinal, 13 février: "Unagle d'une dimension inouïe dans nos contrées s'est pris hier dans un piège à renard, près d'Uzéfing. Cet oiseau, qu'on a tué ensuite, a été déposé au musée départemental; il mesure 2 mètres 45 centimètres d'envergure et pèse près de 5 kilogrammes. Il était parvenu à arracher le piège" qui est de fer, et à s'élever avec ce poids à une hauteur assez considérable."

—On écrit de Dinan, 13 février:

"Un vol d'une audace incroyable a été commis dans notre église Saint-Sauveur. Des malfaiteurs se sont introduits dans l'ancien cimetière, contigu à l'église, en escaladant un mur de trois mètres de hauteur. De là, ils ont pénétré dans la nef, en brisant la fenêtre d'une chapelle basse et en escaladant encore celle-ci à l'aide de pièces de bois placées contre le mur. Une fois dans l'église, ils ont tenté de briser la porte de la sacristie à l'aide de pestes faites avec un barreau de fer; mais, ne pouvant parvenir à briser cette porte, épaisse de 5 à 6 centimètres, ils y ont pratiqué plusieurs trous à l'aide d'une meche anglaise, puis ils l'on forcée à l'aide d'une pioce de fer.

"Une fois dans la sacristie, les malfaiteurs ont défoncé toutes les armoires et ont volé pour plus de 3,000 fr. de valeurs, savoir: neuf grands chandeliers en cuivre argenté, un bénitier et des girandoles dans le même genre; un croix en argent de 40 centimètres de hauteur; l'encensoir en argent; neuf calices dont un en vermeil et les autres en argent; deux burettes en argent; enfin, environ 100 fr. déposés dans un tronc.

"Pour emporter leur riche butin, les voleurs ont forcé en dedans le crappon qui retenait le pêne de la serrure d'une des grandes portes. Rien jusqu'ici n'a pu mettre sur les traces des auteurs de ce crime."

—La Pont-Neuf a été hier témoin de deux suicides.

Le matin, un individu à qui, dit-on les réjouissances du Mardi-Gras n'avaient pas laissé toute sa liberté d'esprit, est monté sur le parapet et s'est précipité dans la Seine. On s'est empressé d'aller à son secours, et on a pu l'atteindre auprès des bords Vigier et le ramener sain et sauf sur le rivage.

Le soir, un malheureux s'est jeté sous les roues d'une voiture qui traversait le pont et s'est fait broyer par elles.

—La jalousie des Espagnoles est devenue proverbiale. Depuis long-temps, on dit jalousie comme une Andalouse, et nous avons, à l'appui de ce mot adage, une foule d'événements plus ou moins tragiques. De temps immémorial, il est reconnu qu'elles portent à leur jarrôtier un stylet, afin d'être toujours prête à frapper l'infidèle.

"La jeune Francesca, ouvrière en broderies, vient d'en donner une nouvelle preuve. Elle avait pour amant un jeune employé, Gustavo C... qui se trouvait inuité, ces jours derniers, à un bal d'artiste, chez un peintre, près de la barrière Blanche. Il avait fait ses dispositions pour s'y rendre déguisé en pierrot, sans en prévenir Francesca, soit par un motif d'économie, soit dans une tout autre intention. Celle-ci, avertie de tout, était outrée de colère et furieuse, en songeant aux traits qu'il pourrait lui faire; elle jura de se venger.

Instruit du lieu où se donnait la fête, couverte d'un domino, elle alla se poster près de la porte et attendit jusqu'à la pointe du jour le départ des invités. Plusieurs personnes étaient sorties, mais pas une ne portait le costume que devait avoir le volage. Enfin parut un pierrot donnant le bras à un gentil débaucheur. Oh! alors Francesca ne peut plus contenir sa rage! Armée d'un petit couteau catalan, elle se précipite sur le malheureux Pierrot. Fort heureusement les gros boutons amortissent la force du coup de poignard, qui lui était destiné, et sa poitrine fut légèrement écorchée.

Ses cris et ceux du débaucheur firent accourir toute la bande joyeuse. Justement, le premier qui s'avança fut un second Pierrot dans lequel, à son grand étonnement, Francesca reconnut son amant. Celui-ci, la voyant armée, recula saisi d'effroi. Quelques mots d'explication suffirent pour faire reconnaître l'innocence de Gustavo. La fureur de Francesca n'ayant pas eu de suite funeste, on renvoya la garde. Chacun se mit à se reposer des fatigues de la nuit. Le sommeil de Gustavo n'aura peut-être pas été exempt d'agitation, et peut-être aura-t-il revu en songe le poignard de son Andalouse. Nous engageons les Français, d'un naturel si léger et si inconstant, à se garder de l'amour d'une Espagnole.

—Lorsque vous êtes assis auprès d'un bon feu, les pieds sur les chenets, et que la tempête mugit au dehors, et que la pluie fouette vos vitres, si vos pensées se reportent vers ceux qui sont sur la mer, votre cœur se serre involontairement; puis l'égoïsme, ce malheureux sentiment qui nous domine malgré nous, vous porte à vous réjouir en songeant que vous êtes à l'abri.

—La *Orléans*, capitaine Coyol, partie de Bordeaux pour la Nouvelle-Orléans, pendant trois jours a eu à subir les horreurs d'une mer furieuse.

puis le navire s'est ouvert. Cinquante-deux passagers ont péri; quatre-vingt-deux, avec beaucoup de peine, ont gagné la terre. Le brave capitaine, qui n'avait voulu abandonner son bâtiment que le dernier, a été noyé. L'équipage a trouvé asile à Buena-Vista.

ESPAGNE. — Le ministère n'avait pas encore, le 17 au soir, fait usage de l'autorisation accordée par le sénat, de traduire le général Serrano en justice. Les bruits les plus étranges et les plus compromettants pour la dignité du trône, continuent de circuler sur cette affaire.

La chambre des députés, dans sa séance du 16, a voté à la majorité de 141 voix contre 60 la proposition suivante:

« Nous demandons au congrès de vouloir bien déclarer que les principes politiques du ministère actuel méritent l'approbation de ce corps législatif, qui continuera à donner son appui au cabinet, tant qu'il conservera la confiance de la couronne. »

Les mots que nous avons soulignés suffisent à prouver que le cabinet ne peut recevoir aucune sanction d'un vote qui dans un pays constitutionnel assurerait sa durée, sauf les chances d'une dissolution. Les cortès se trompent déplorablement, si elles croient donner force à la couronne en se soumettant d'avance à tous les caprices qui peuvent la guider dans le choix de ses ministres. C'est ici le lieu de rappeler le mot célèbre d'un membre du tribunal français, le poète Andrieux: « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

Beaucoup de personnes affirment que M. Pacheco, qui n'a pas assisté à la séance du 16, est chargé de composer un ministère dont elles vont jusqu'à faire courir la liste; d'autres disent que M. Pacheco a seulement été consulté par la reine, comme dans une autre circonstance S. M. avait consulté le marquis de Villana.

De tout ce qui se passe, une vérité ressort, savoir qu'il y a en Espagne des ministres mais point de ministère, point de gouvernement dans le sens sérieux de ces termes.

M. Roca de Trazores, ministre de l'instruction publique et du commerce, a déclaré ne pas savoir ce qu'on voulait lui dire en lui parlant de l'opinion publique et de la voix publique. « Il n'y a pas d'autre voix publique, s'est-il écrié, que la voix de la majorité des cortès. » C'est ce que M. de Villele disait à Casimir Périer, qui lui répondait: « Nous ne sommes que 17 ici, mais nous avons 30 millions d'hommes derrière nous. »

Avec des aphorismes de cette espèce: « Il n'y a pas de voix publique hors du parlement; — il n'y a pas de peuple, mais seulement des gouvernements au delà des frontières; — un va, est allé Charles X et où nous craignons, pour le topus de l'Europe, de voir aller Isabelle. »

ITALIE. — On écrit de Florence:

A M. le rédacteur du Siècle.

Monsieur, Dans le but de vous témoigner toute ma gratitude pour le généreux appui que vous et vos amis de Paris ne cessez de nous offrir, je vous envoie quelques idées sur le discours prononcé par M. Thiers. Ces idées ont été exprimées à la hâte et peut-être un peu confusément; elles suffiront, néanmoins, pour vous rendre compte de l'impression que ce discours a produite en Toscane et sur le plus grand nombre de mes compatriotes.

Cette impression, d'ailleurs, profonde sur le monde italien, a été mêlée de plaisir, d'espérance et de crainte: de plaisir, car c'est la première fois que l'Italie a paru ressusciter politiquement devant l'Europe; d'espérance, car on a entrevu la possibilité d'un meilleur avenir; de crainte enfin, car on a compris que l'existence politique de l'Italie dépend des relations de Pie IX, et que ces relations dépendent elles-mêmes en grande partie de l'appui moral que peut trouver la papauté dans l'union de la France et de l'Angleterre.

Je dis en grande partie, je ne dis pas entièrement. En Italie, un sentiment national s'est déjà développé sous l'impulsion de la maison de Savoie, et cette impulsion peut être un encouragement efficace pour l'œuvre généreuse du nouveau pontife: sachez-le cependant, ni le sentiment national, ni l'influence de la maison de Savoie ne sont assez puissants pour triompher des obstacles qu'il faut vaincre. L'appui moral dont parlait M. Thiers manquera-t-il à Pie IX? Voilà la question que ce discours a soulevée en Italie. C'était déjà une opinion généralement répandue que Pie IX, s'il peut beaucoup par lui-même, a besoin toutefois pour le succès de son œuvre entière de pouvoir compter sur le secours des deux grandes puissances constitutionnelles; et la première annonce des négociations espagnoles, naquit aussitôt la crainte que ce secours ne vint à manquer ou à s'affaiblir.

Il est heureux, cependant, que l'opinion publique en France soit arrivée à une telle hauteur, que la question italienne, non plus comme un embarras, mais comme résumant les intérêts de l'Europe occidentale en lutte contre les agressions et les menaces du matérialisme politique de l'Autriche et de l'autocratie moscovite. C'est ainsi que le pontificat de Pie IX prend un caractère d'universalité qui doit être signalé attentivement.

Le pontificat peut exercer une triple influence: influence directe sur les États romains, influence politique sur les gouvernements italiens, influence morale sur l'Europe. Sur les États romains, où par de sages réformes il conjurerait la tempête révolutionnaire; sur les gouvernements italiens, qui imitent l'exemple donné, sur l'Europe, qui saluerait en Pie IX le médiateur de l'alliance entre la religion et la liberté. Sous cette triple influence on verrait se développer les résultats politiques, intéressants à la fois et l'Angleterre et la France. En premier lieu, la cour de Rome, délivrée du poids des mouvements populaires, s'affranchirait naturellement du joug autrichien, et les puissances constitutionnelles n'auraient plus à redouter de l'avancer pour ennemi dans les querelles qui, tôt ou tard, agiteront l'Europe. En second lieu, une fois soustraite à l'action de l'Autriche, la cour de Rome deviendrait nécessairement le centre d'une politique italienne, déjà détachée du cabinet de Vienne, et dans le royaume de Naples, qui romprait avec cette puissance; politique forcément aux intérêts nationaux, politique forcément aux intérêts moraux de la France et de l'Angleterre. En troisième lieu, la papauté réconciliée avec l'opinion publique en Europe, serait la soutien naturel du slavisme polonais et le frein naturel du slavisme russe, qui menaçait l'Angleterre de plusieurs côtés menaçant inévitablement la France, et avec elle la civilisation de l'Europe.

Je résume donc en trois propositions l'impression que les débats de la tribune française ont produits sur un grand nombre d'Italiens.

Je la question italienne, à laquelle le Piémont, et surtout Pie IX, viennent de donner une vaste impulsion, a besoin pour son développement ultérieur de l'appui moral que la France et l'Angleterre unies doivent accorder d'abord à Pie IX, et subsi-

diairement à tous les princes italiens qui voudront suivre l'exemple donné par le pape.

Cet appui moral, nécessaire à ceux qui le recevront, est utile encore et peut même devenir nécessaire à ceux qui le donneront, parce que la question italienne est le terrain sur lequel on combattra la politique de l'Autriche et de la Russie.

Pour qu'il soit possible de donner cet appui, il est indispensable que l'accord soit rétabli entre les deux cabinets de France et d'Angleterre. Je dis les deux cabinets, parce que l'opinion des deux peuples sur ce point ne me paraît pas divisée.

Le suicide exerce toujours ses ravages. Toutes les classes de la société sont gagnées par lui aujourd'hui. L'ouvrier ne peut supporter sa misère et cherche un refuge dans le suicide; demain le riche blasé va lui demander la fin de ses ennuis. Qu'on se souvienne que la cause demeure toujours un mystère. Tel est celui qui vient de plonger une honorable famille dans le désespoir. M. D., fils d'un banquier de la rue Hauteville, marié depuis huit mois, entouré de tout ce qui peut faire chérir l'existence, s'est rendu, il y a trois semaines, au cinquième Montmartre et s'est tiré un coup de pistolet sur la tempe de sa mère. Il ne s'est pas tué sur le coup. Ramené chez lui, il a survécu jusqu'à mardi dernier, époque à laquelle il a rendu le dernier soupir dans les bras de sa jeune épouse désolée, et qui bientôt va devenir veuve.

Un négociant du quartier de la Chaussée-d'Antin s'est donné la mort dans la journée d'hier. M. Vatinel, parlement, âgé de 26 ans à peine, marié depuis quelque temps à une jeune femme à peu près de son âge, s'est tiré à bout portant un coup de pistolet dans la région du cœur. La mort a été instantanée.

Un savant belge, M. Maïnle, vient de découvrir un moyen fort simple de distinguer la mort réelle de la mort apparente. Il consiste à déterminer sur un point limité, une brûlure du second degré. S'il y a vie, si le ferme toujours une ampoule, même en l'absence de toute sensibilité. Si la mort est déjà survenue, rien de semblable n'a lieu.

INCENDIE DU THÉÂTRE DE CARLSRUHE.

Lorsqu'on croit avoir été attentif et absorbé par l'émotion que vous fait éprouver un grand artiste, rendant une belle scène, exprimant de nobles sentiments; et qu'en jetant les yeux autour de vous, vous voyez une foule compacte partager vos impressions, ne vous est-il pas arrivé souvent de songer qu'il suffirait d'un seul mot pour arracher ces centaines d'individus à leurs douces sensations, et les plonger dans la terreur et le désespoir! Un seul cri au feu! et la panique devient générale. Ces réflexions nous sont suggérées par le terrible incendie du théâtre de Carlsruhe. Le spectacle devait commencer, dimanche soir 28 février, à six heures. A cinq heures le théâtre était déjà presque plein; toutes les places à bon marché étaient occupées, les loges seulement et les premières galeries n'étaient point encore envahies.

Vers cinq heures et demie, on alluma le gaz; l'individu chargé de ce soin éprouva quelques difficultés pour allumer dans la loge du maréchal Guillaume. Il voulut alors dévisser le robinet; le gaz s'échappa en grande quantité et s'enflamma à la hauteur que l'allumeur tenait à la main. Celui-ci, au lieu de boucher bien vite, au risque de se brûler, s'enfuit tout élaré. En un instant, les flammes envahirent la loge tout entière, et firent irruption dans la salle. En moins de cinq minutes la salle entière était la proie de l'incendie. Les spectateurs poussaient des cris horribles, et se précipitaient vers toutes les issues; mais, par une déplorable fatalité, dès qu'on s'était aperçu que le feu était dans la salle, on avait fermé les conduits du gaz, ce qui fit que les corridors étaient plongés dans une obscurité profonde. En sorte que les tombées venaient ajouter à l'horreur de la position de ces malheureux, qui se heurtaient, se renversaient les uns sur les autres et tombaient asphyxiés par la fumée.

La construction intérieure du théâtre offrait à l'incendie de faciles alimens, aussi le feu se propagea avec une rapidité effrayante. Rien ne peut exprimer cette scène de désolation; les cris des victimes, les hurlements des agonisants, se confondaient avec le murmure des flammes, et venaient jeter la terreur dans l'âme de tous ceux qui, du dehors, assistaient à cette horrible catastrophe.

Les secours arrivèrent de tous côtés; mais dès le premier instant, il fallut renoncer à sauver le théâtre qui, étant construit de matériaux très inflammables, brûlait comme de la paille, et à six heures, tout ce grand édifice était la proie des flammes.

Tous les efforts n'ont donc eu pour but que de préserver les bâtiments voisins; un fort vent d'est renvoyait les étincelles de tous les côtés; un pluie de feu tombait dans les rues voisines, et répandait partout la terreur. Ce qu'il y a de déplorable, c'est de songer aux malheureuses victimes qui ont trouvé une mort affreuse dans cette grande catastrophe. Presque toutes les personnes placées aux premières galeries ont péri. Beaucoup de celles qui ont pu s'échapper sont blessées et horriblement malades. Le nombre des morts s'élève à 62. A chaque instant on trouve parus les débris d'un bras, une jambe calcinée, des masses informes de chair, que l'on transporte, dans un chariot couvert, au cimetière. Combien sont à plaindre ceux qui sont obligés de venir retrouver, parmi ces restes informes, l'objet de leurs plus chères affections!

L'athéisme est un ver rongeur, qui est venu ronger tous les esprits. Toutes les classes de la société ont été frappées par son souffle impur. Le villageois qui pendant si longtemps, avait conservé la foi de ses pères, a arboré aujourd'hui l'étendard de l'impie. Une discussion toute philosophique a donné lieu à un événement tout à fait tragique:

Plusieurs laboureurs se trouvaient attablés à l'auberge du sieur Sylvain Levailant, située dan-

la commune de Goussillères-Remfengères. L'un des convives se mit à jurer le nom de Dieu, plus par habitude que par mauvaise intention. Le maître du logis, homme essentiellement religieux, lui fit à cet égard des remontrances toutes amicales, et qui furent fort bien accueillies. Alors, un autre convive, nommé Herabel, ouvrier tisserand, voulant faire l'esprit fort, et le voltairien, commença par nier l'existence de Dieu, et vint à ce sujet un tas de blasphèmes. Le sieur Levailant chercha à calmer la rage de ce forcené par des paroles de douceur. Herabel répond avec ironie, et s'écria: Ton Dieu! je veux aller souper avec lui ce soir. Au même instant, il tombe frappé comme d'un coup de foudre, la face contre terre; il avait cessé de vivre. Au grand effort et à la profonde terreur des assistants, qui ont vu dans cette mort le doigt de Dieu et une juste punition du ciel.

Le sieur Debray, fumiste, rue de la Courtille, (Belleville), perdit, il y a quelque temps, sa femme, à laquelle il portait beaucoup d'affection, et son désespoir fut si violent, qu'au bout d'une semaine il accomplissait le dessein qu'il avait formé de ne pas lui survivre. Le sieur Debray habitait un appartement situé justement au-dessus du bureau du commissaire de police; il se pendit à l'aide d'un fort clou qui l'avait fixé dans le mur. On le croyait en voyage et personne ne s'aperçut de sa mort. C'est au bout de huit jours seulement que l'odeur occasionnée par la putréfaction du cadavre s'exhalée au dehors de la chambre et a fait connaître son suicide.

Précieuse découverte. — On prétend qu'un habitant de Charlottenburg (Prusse), a trouvé le moyen de couler, dans des moules de toutes dimensions, le marbre même le plus dur, et que des essais très heureux ont été faits sur des statues de grandeur naturelle. Les produits de cette nouvelle industrie ne coûtent, dit-on, qu'un piastre par pied.

Le choléra. — Une lettre d'Oromiah, datée du 14 novembre, rapporte que le choléra s'est déclaré à Tableez, le 12 octobre, et y a exercé ses ravages pendant un mois; on a compté, pendant la plus grande partie de cette période, de 300 à 450 morts par jour. Le 25, il a fait son apparition à Oromiah, et à la date de la lettre que nous venons de parler, il avait presque entièrement disparu, après avoir emporté un grand nombre de victimes. Le fleau a surtout sévi contre la population musulmane. Les missionnaires, pendant la maladie, se sont retirés à leur résidence du Mont-Seir, que le choléra n'a pas atteinte.

LA SITUATION DU PAYS ET LA PROCHAINE SESSION.

Enfin les avis de Son Excellence ont donné quelques signes de vie; le Parlement est convoqué pour le deux juin prochain et la Gazette officielle de samedi dernier contient trois nominations importantes, celle de M. Rolland comme juge en chef de ce district, celle de M. Smith comme juge quinqué du banc de la reine et celle de William Badgley, éc., comme procureur-général. Nous nous attendions à quelque chose de plus; nous étions sous l'impression que le cabinet serait mis au grand complet, et que la dernière Gazette contiendrait les nominations simultanées d'un président du conseil, d'un commissaire des terres de la couronne et d'un secrétaire provincial.

Avant d'aller plus loin, nous devons dire un dernier mot sur la nomination de M. James Smith comme juge quinqué. Nous protestons solennellement contre cette nomination pour deux raisons principales; la première, au nom de nos compatriotes d'origine française, parce que c'est aujourd'hui un droit reconnu et consacré qu'il doit y avoir sur le Banc des juges d'origine française, ce n'est que justice. La nomination de M. Smith a violé ce droit, puisqu'à l'heure qu'il est il n'y a que l'honorable juge en chef qui appartienne à cette origine, et la seconde raison, parce qu'il est dangereux pour l'état et contraire aux principes de l'honneur et de la moralité publique d'élever au banc ou à d'autres places de cette importance des hommes politiques qui l'opinion publique réprovoque et qui ne peuvent en conséquence continuer à faire partie des administrations provinciales. M. Smith est entré dans l'administration en 1845 et après à peine deux ans de services et Dieu sait quels services, le chef du cabinet veut s'en débarrasser à tout prix; M. Smith depuis son fameux début jusqu'à ce jour n'a rien fait ou presque rien; l'opinion publique le déclare impuissant et sans valeur aucune. Au lieu d'augmenter l'influence du ministère, on sent que sa présence peut la diminuer; enfin il est de trop, on le fait juge. On ne s'occupe pas s'il y a au banc des hommes éclairés, consciencieux, universellement estimés et respectés, capables sous tous les rapports de remplir la place et les devoirs de juge, dont la nomination ne blesserait pas le sentiment public, et causerait une satisfaction générale; non, on ne procède pas ainsi. Encore une fois nous vous le disons: Il faut que M. Smith sorte du conseil Exécutif et abandonne son portefeuille et on le fait juge; c'est là la politique du système, politique pernicieuse et immorale qui doit rencontrer la réprobation de tous les bons citoyens.

Maintenant, nous aimerions beaucoup savoir si les places de commissaires des terres de la couronne et secrétaire provincial doivent continuer à être remplies par les occupants actuels MM. Papineau et Daly.

Nous avons cru que ces deux places devaient être vacantes bien avant cette époque.

Serait-on par hasard embarrassés de placer MM. Papineau et Daly? oui, nous croyons que c'est là la difficulté; les membres du cabinet Draper se sont jurés une fidélité à toute épreuve pour leur profit et avantage personnel et collectif. Ils sont prêts pour garder leurs places à combattre pour ou contre tous, mais jamais ils ne doivent se battre entre eux, ni se nuire, c'est entendu. Ainsi ils ont voulu sacrifier le parti conservateur et leurs partisans et leurs amis pour s'allier aux Bas-Canadiens. Ainsi ils ont tout sacrifié pour garder leurs portefeuilles, mais ils ne veulent pas se sacrifier les uns les autres. « Après nous le déluge, » semble être la devise de ces messieurs.

Le pays se trouve dans une crise grave et sérieuse. Le cabinet reconnaît son impuissance, son incapacité à garder le pouvoir et à conduire les affaires de la province. Il passe toute la vacance parlementaire à chercher parmi ses partisans et ses amis d'honneur, et ses adversaires ensuite, l'influence qui lui manque et la force qu'il lui faut, et quand (au moins on doit raisonnablement le supposer) il a fait tout en son pouvoir, quand il a frappé à toutes les portes, déployé toutes ses ressources, il nous annonce le remplacement de M. Smith par M. Badgley! Est-ce là, tout ce que M. Draper entend faire pour donner de la force et de l'influence à son gouvernement, à un ministère qu'il a plusieurs fois déclaré lui-même insuffisant, incapable et impopulaire? Vraiment si c'est là tout, il faut avoir une confiance sans bornes dans sa fortune, pour braver ainsi les sentiments de tout un peuple.

La position de M. Papineau dans le Conseil Exécutif, tel que composé aujourd'hui, n'est pas un des faits les moins intéressants de la situation. M. Papineau va-t-il se résoudre à demeurer seul canadien-français dans le cabinet? nous avons peine à la croire. Les dernières négociations, ont fait découvrir que M. Draper et ses collègues ne veulent pas partager le pouvoir avec la majorité bas-canadienne et conduire le pays d'une manière franche, juste et équitable, qu'au contraire ils veulent continuer le système constitutionnel, corrompu et immoral des dernières trois années et rendre la position que l'union nous a faite aussi mauvaise que possible. Là-dessus il n'y a qu'une opinion parmi tous les canadiens français, et cette opinion unanime a fait refuser des places dans le conseil à MM. Morin et Caron, et à leurs amis de Montréal et de Québec et a fait disparaître toutes les différences qui pouvaient exister entre eux, sur des questions de politique. En présence des dangers qui nous menacent, nous aimons à le répéter, il n'y a plus qu'un seul cœur et qu'une seule âme dans la majorité bas-canadienne. Cette harmonie, cette union, c'est notre force, notre salut; c'est elle qui nous fera bientôt reconquérir le pouvoir et l'influence qui nous est due dans les conseils de la province, nonobstant toutes les intrigues et les machinations de M. Draper. M. Papineau est-il prêt à se séparer entièrement de ses compatriotes? S'il demeure où il est, il le fait. Mais que fera-t-il au conseil? quelle influence peut-il espérer? quel intérêt représentera-t-il? Et M. Viger et Taschereau iront-ils s'asseoir aussi du côté ministériel et appuyer de leur vote la politique du cabinet-Draper? c'est là ce que nous aimerions à savoir. La position est changée, et certes, ces messieurs doivent comprendre aujourd'hui qu'on se sert d'eux comme des instruments de division, qu'ils ne peuvent rien, placés où ils sont, dans l'intérêt et pour l'avantage de nos compatriotes. Aussi le disons-nous sincèrement nous ne pouvons croire sous les circonstances, que MM. Papineau, Viger et Taschereau continuent à soutenir M. Draper.

L'administration a convoqué le parlement à la dernière heure, dans la saison la plus précieuse aux hommes d'affaires. C'est là un grand mal. Les mesures qui doivent occuper l'attention des chambres réclament une attention immédiate, urgente. Elles devraient déjà être des lois. La population et les membres de la Législature avaient droit à plus d'égards de la part du cabinet; arracher aux gens l'époque si courte en ce pays des affaires de commerce et de l'industrie, quand nous avons de longs hivers où tout cela est arrêté, ce n'est pas d'un gouvernement sage et prévoyant. Les membres peuvent ne pas se trouver en grand nombre à l'ouverture du parlement et durant la session. Jamais, cependant leur présence ne fut plus nécessaire, et nous nous flatons qu'ils seront assez patriotes pour se rendre tous à leur poste.

La prochaine session est grosse d'avenir, et doit former une époque mémorable dans l'histoire du Canada, mémorable sous le double point de vue des intérêts politiques et moraux et des intérêts matériels. En effet à part des grandes questions financières et économiques, la question politique est digne de toute l'attention du pays. Des hommes n'osant pas être pas assez la gravité de la situation, voudraient qu'on s'occupât tout d'abord des intérêts matériels. Nous croyons que la question politique doit avoir la préférence, car la politique, l'exercice de nos droits constitutionnels, c'est la sûreté de la vie et de la propriété; l'intérêt matériel n'est que l'amélioration de la condition physique du pays. Aussi croyons nous que lors de l'adresse des le premier jour de la session, l'opposition doit exprimer sa pensée, celle du peuple, sur le système actuel.

Les moyens de gouvernement mis en usage par le cabinet portent atteinte au principe constitutionnel et font injure au pays. L'opposition, les dernières négociations en main, doit contester la légitimité d'un pouvoir qui s'est reconnu impuissant et incapable et qui ne se soutient que par la corruption et l'intrigue. Elle n'aura en cela qu'à marcher sur les traces de ces hommes qui ont fait la constitution d'Angleterre ce qu'elle est, la plus admirable fabrique des temps modernes. Qui ignore que pendant le dernier siècle, des questions politiques comme celles qui nous occupent aujourd'hui ont été le thème habituel des grands parlementaires anglais depuis

Pulteney jusqu'aux deux Pitt, depuis Windham jusqu'à Burke, depuis lord Chesterfield jusqu'à Fox? Qui ignore que chaque année, chaque jour, ces puissants adversaires de l'opposition d'alors avec une crudité de langage qui nous révélerait, montrait la corruption descendant de l'Exécutif au parlement, du parlement au corps électoral et empoisonnant ainsi à leurs sources toutes les libertés publiques? Qui ignore qu'à plusieurs reprises ils déclarèrent que le gouvernement représentatif ainsi entendu, ainsi pratiqué était le pire des gouvernements; et que mieux vaudrait un gouvernement absolu dans sa franchise et sa crudité?

Qu'on nous permette de citer ici quelques passages des orateurs d'alors qui sont aussi frappants que décisifs et qui s'appliquent on ne peut mieux au régime machiavélique Draper et à ses conséquences désastreuses: le premier est l'extrait d'un discours du chef de la grande opposition de 1740, le second, du grand ministre que le parti conservateur anglais a si longtemps regardé comme son chef.

« Assurément, disait Pulteney en 1740, personne ne pense que les libertés de cette nation consistent à avoir le semblant d'un parlement; ce parlement peut être élu tous les sept ans, et siéger tous les ans, comme cela se fait aujourd'hui; il peut passer des lois, voter de l'argent, recevoir des comptes, même faire des enquêtes; et pourtant on peut n'avoir ni liberté ni constitution. Qu'il soit jamais au pouvoir de l'administration de se faire, à l'insu des fonctionnaires et des pensionnaires, une majorité toujours prête à obéir aux ministres, et de ce moment, il devient inutile de détruire la forme de la constitution, ou de supprimer directement les libertés publiques. Sans en venir à cette extrémité, le roi régnant (le gouverneur) avait aussi « abolir, et pourrait être aussi despotique que le Grand-Seigneur lui-même. Un tel parlement lui accorderait « autant d'espas et de janis aires qu'il lui en faudrait « pour tenir ses esclaves en respect; et il lui donnerait « toutes les lois, tout l'argent qu'il lui demanderait, et « l'opposition se trouverait ainsi protégée par les formes « mêmes de la loi... La corruption, ajoutait Pulteney, « n'est pas l'effet mais la cause de la dégradation pu- « blique. Ce sont toujours les ministres et les courtisans « qui en ont pris l'initiative. Voulez restaurer la vertu « parmi le peuple tout en laissant aux ministres et aux « courtisans le moyen de le corrompre, c'est une tenta- « tive impossible et ridicule. »

« La constitution anglaise, disait M. Pitt quarante-trois ans plus tard, la constitution anglaise, l'encre et l'administration du monde, a perdu sa pureté et est en proie à la corruption. La chambre elle-même s'est « aperçue que, par la corruption, l'influence secrète de la « couronne (de l'Exécutif) avait les fondements de la « liberté, et que, dans cette enceinte, cette influence était « souvent assez forte pour ébranler le sentiment du devoir, « N'avait-on pas vu, en effet, plus d'une chambre des « communes assez basse pour ouvrir elle-même l'in- « fluence qui asservissait ses membres, et pour être à la « fois mère et fille de la corruption? L'indigne dont « il s'agit était ainsi devenue si puissante, si évidente, « que personne n'a plus osé la nier, et qu'il a fallu songer « à la diminuer. Depuis ce moment, on a imaginé plus « de moyens, plusieurs expédients, pour former à la « corruption les portes du parlement et pour empêcher « que cette chambre, gardienne des droits et des libertés « du peuple, dégénérât au point de n'être plus qu'un « instrument d'oppression et de tyrannie. Mais, pour « rendre le parlement son indépendance, il ne suffit pas « d'avoir réduit l'influence corruptrice de la couronne « (de l'Exécutif) il faut veiller à ce qu'elle ne puisse pas « revivre, et l'on n'y peut réussir que par une vaste ré- « forme. »

Quant William Pitt parlait ainsi, c'était en 1783, après avoir été chancelier de l'échiquier dans le court intervalle qui sépara ses deux ministères.

Ainsi, l'on voit qu'on a reconnu dans tous les pays que la tyrannie peut exister sous les formes de la liberté et que, le gouvernement représentatif ne résiste pas tout entier dans son mécanisme. Pour que ce gouvernement soit autre chose qu'un vain mot, il ne suffit donc pas que des élections aient lieu et qu'une majorité sorte de ces élections. Il faut encore que dans le parlement tel que constitué par la loi, le pays trouve l'image fidèle, l'expression exacte, la représentation équitable de ses opinions, de ses intérêts, de ses droits.

On suit l'histoire de notre parlement; le pays lui a assez fait entendre son opinion sur la politique de l'administration; s'il a pour ses constitués le moindre respect, la moindre sollicitude pour le bien être et l'avenir de la province, il devra frapper de sa réprobation la conduite d'un ministère qui, suivant l'expression d'un journal tory a manifesté le désir de sacrifier tous les principes pour garder ses places.

(A continuer.)

Nouvelles locales.

LA TEMPERATURE. — Depuis quelques jours le temps est doux et agréable. La glace vis-à-vis la ville est refoulée et amoncelée, de manière à faire craindre l'inondation, si la débâcle ne se fait en bas d'ici à quelques jours. La rivière est libre vis-à-vis Laprairie; on parle de dégâts causés dans ce village par l'eau, et aussi à Berthier et la Rivière du Loup. On a traversé luit à la Longue Pointe sur la glace à pied. La pluie de la nuit dernière va amener sans doute la débâcle, et le thermomètre aujourd'hui, à 11 heures A. M. est à 40.

vol. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des voeux se sont introduits dans les voûtes de M. M. Young et Holmes, rue Lemoine, ont forcé et brisé les tiroirs des bureaux, et après tout n'ont pu enlever que £1, qu'ils ont trouvés dans le petty cash box.

On voit par la statistique publiée dans le Herald que, depuis 1824 jusqu'à 1846, la débâcle s'est opérée 16 fois dans le mois de mars, en 1845 elle eut lieu le 16 de mars. Les autres années elle ne se fit que dans le mois d'avril depuis le 3 jusqu'au 28. Elle ne se fit à cette dernière date qu'une seule fois en 1836.

Samedi dernier, la commission nommant M. le Juge Rolland, Juge en Chef, a été lieu devant la cour assemblée pour entendre la reddition des jugements. Celle de M. Badgley, comme procureur-général l'a été ensuite, mais non celle de M. Smith, comme juge puisné.

UNE MALLE PERDUE. — Le sac de la malle entre Philipsburgh et St. Jean, a été perdu dans la soirée du 11. Il contenait deux lettres d'argent, l'une de \$100 et l'autre, une traite pour £51 16s 7d. On a cru d'abord que le sac avait été volé, mais ensuite on l'a découvert sous la neige, sur la route d'Henriville, il aura glissé hors de la voiture.

HOMMES PUBLICS MALADES. — Nous apprenons avec plaisir que W. H. Blake, éc. se porte mieux.

Le Soussigné étant devenu acquiescent de toutes les créances...

LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1848.

A Vendre par le Soussigné.

1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité...

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No. 3.

Failite de Harkin & Bateau.

TOUTES personnes entendées à la Failite de Harkin & Bateau...

TAPISSERIE.

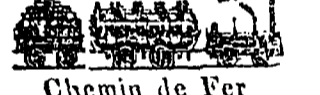
6000 PIECES de TAPISSERIE (Papier fleur par Chambre) à vendre par...

JARDIN BOTANIQUE DE GULLBAULT.

DEPOTS Pour les Plantes d'Ornement, ARBRES FRUITIERS et FORESTIERS...

PRESSIER DEMANDE.

ON a besoin au Bureau de la Revue Canadienne d'un pressier habile...



Chemin de Fer

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer...

LA CHIMIE AGRICOLE.

Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié...

Blé de Semence.

400 MINOTS de BLÉ de la MER NOIRE d'une qualité supérieure...

B. CARLISLE DOREUR.

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL. FABRICANT de Cadres de Mirrors...

L. P. BOIVIN.

Officier et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE...

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE.

On exécute à la presse toutes sortes d'impressions, sous le plus court délai...

MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Dains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc. Une OFFICE ou MAGASIN...

A LOUER, Et possession au premier Mai. Le MAGASIN et dépendances, rue St. Paul...

PLACE SAINT-ANTOINE. A LOUER. LA MAISON et ses dépendances No. 4 de cette place...

A LOUER. La Maison en briques à deux étages faisant les cuisines des rues St. Henry et St. Maurice...

A LOUER. PETIT Livre de prières pour le Jubilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique...

A LOUER. Surperbe Magasin situé sur la rue des Comptes, devant le Marché Bonsecour...

A LOUER. UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DE RHAN...

A LOUER. UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances, située dans la rue Notre-Dame...

A LOUER. LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encadrement des rues St. Paul et St. Joseph...

A LOUER. Une MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage...

A LOUER. LE MAGASIN rue Notre-Dame, maintenant occupé par MM. HANFORD et BELL...

A LOUER. UNE MAISON et dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles...

MAISON A LOUER. DEUX maisons sur la Rue Grail (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc.)...

EMPLACEMENTS A VENDRE. Sur les rues Craig et St. Alexandre, rues de Bleury et des Jurés...

A LOUER. DEUX MAISONS en pierre à Deux Etages, avec autres dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis...

L. P. BOIVIN, Officier et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons...

TOUT Personne entendée entre la Succession de feu Dame CATHERINE CHASSEGRAND...

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption...

Ettablissement de Parfumerie, A NEW YORK. 305 BROADWAY.

Dissolution de société. LA SOCIÉTÉ qui existait entre les Soussignés, est DISSOLUE...

AUX MESSIEURS DU BARREAU. LES Soussignés informant les MESSIEURS DU BARREAU...

AUX CAPITALISTES. LE Soussigné désirerait disposer de BONS de la CORPORATION...

Cours de Médecine à Québec. LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la Médecine et sur les Accouchements...

BANQUE DU PEUPLE. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le BILLET...

J. N. WALKER & CIE., MACHINISTES. Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 63.

AVIS. CEUX qui ont des Livres, Pamphlets etc. appartenant à la Bibliothèque de cette société...

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PATRONS et au Public en général...

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST. VINCENT, No. 8—Octobre

LES HEURES DE CAPTIVITE. DE L'EMPEREUR NAPOLEON. Maitre de Sainte-Hélène. DES SOIRES LITTÉRAIRES A LONG-WOOD.

Il se figure. Ce chapitre me parait charmant, et je me rappelle de l'avis de Malherbe qui le célébra...

natures sont des exceptions, j'ignorai même des exceptions rares. En, en effet, j'ai connu dans le cours de ma vie des très belles femmes...

de notre langue, mais encore nos poètes de tous les temps. S'ils, si fait que votre Majesté ait une mémoire bien fraîche pour se rappeler après la multitude d'événements qui remplissent les deux siècles de sa carrière...

deux heures de captivité. Les Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PATRONS et au Public en général...

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PATRONS et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE...

HUDON, LESIEUR & QUEYLLON, (Rue St. Paul, No. 109, vis-à-vis MM. Fleury & St-Jean